

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Q.ébec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITEE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laffamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin  **1, Rue St-Jean**
QUÉBEC. LÉVIS.

JOS. P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DORURE,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

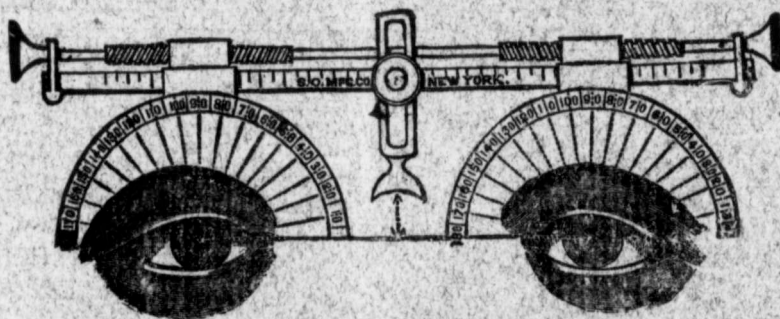
F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN
SPÉCIALISTE.**

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec.
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

de 8 heures a. m. à 8 heures p. m.

CIERGES ET VINS DE MESSE
MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101
QUÉBEC.

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

- CHEZ NOUS**, par M. ADUTOR RIVARD (5e mille), 25 sous l'exemplaire (30 sous, franco par la poste), la douzaine, \$2.00 (ou \$2.25 par la poste) ; le cent, \$15.00, frais d'envoi à la charge de l'acheteur.
- PREMIERE ENCYCLIQUE DE S. S. BENOIT XV** (5e mille) : 2 sous l'unité ; 15 sous la douzaine, \$1.00 le cent ; frais d'expédition à la charge de l'acheteur.
- COURTS CHAPITRES D'UNE HISTOIRE VÉCUE** : Tract social à 1 sou ; 10 sous la douzaine ; 75 sous le cent. Expédition à la charge de l'acheteur.
- MUFFLO II** : Tract social à 2 pour 1 sou ; 5 sous la douzaine ; 40 sous le cent. Expédition à la charge de l'acheteur.
- LA QUESTION JUIVE**, par M. l'abbé ANTONIO HUOT (2e édition) : Étude intéressante sur un problème actuel ; 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; au cent, \$7.50. Expédition à la charge de l'acheteur.
- L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CANADA**, par le T. R. P. ALEXIS, Capucin (3e édition) : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; au cent, \$7.50. Expédition à la charge de l'acheteur.
- TIMBRES-CACHETS** — blason du Sacré-Cœur : 25 sous le cent ; \$1.15 pour 500 ; \$2.00 le mille. Franco par la poste.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, résine de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

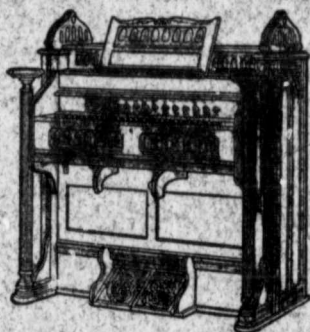
HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

Bermudes et Retour . \$150



5 jours à New-York, 8 jours aux Bermudes, 4 jours en mer, comprenant billets de bateau et chemin de fer, wagons-pullman, hôtels, repas, excursions "sight seeing", transports entre gares, hôtels et docks, musées, grottes, aquarium, pourboires, en un mot toutes les dépenses nécessaires.

1ère excursion. — Départ de Montréal, jeudi soir, le 18 février; retour, lundi matin, le 8 mars.

2ème excursion. — Départ de Montréal, jeudi soir, le 11 mars; retour, lundi matin, le 29 mars.

Voyages sous la direction personnelle de M. F. D. BARRIL, notre premier assistant, de retour des Bermudes et enthousiasmé des beautés de ce pays.

Pour détails supplémentaires, retenir ses places, etc., s'adresser aux organisateurs.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5, RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 369. — *Les Quarante-Heures*, 369

Partie Officielle : COMMUNICATIONS DE L'ARCHEVÊCHÉ : Messes de «Requiem» aux fêtes doubles, 370 ; Règlement pour le carême, 370 ; Extrait d'une circulaire de S. E. le Cardinal Bégin, 371.

Partie non Officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La France prie, 374. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 378. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 380 ; Saint-Jean, N.-B., 380 ; Prince-Albert, 380.

Bulletin social : DOCTRINE : La prière. œuvre apostolique par excellence, 381. FAITS ET ŒUVRES : Œuvre utile entre toutes, 484.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 février. — QUINQUAGÈSIME, 2^e cl.
Lundi, 15. — SS. FAUSTIN ET JOVITE, mart.
Mardi, 16. — De la fête.
Mercredi, 17. — LES CENDRES (Fête légale).
Jeudi, 18. — De la fête.
Vendredi, 19. — De la fête.
Samedi, 20. — De la fête.
Dimanche, 21. — I du Carême, 1^e cl.

QUARANTE-HEURES

14 février, St-Roch de Québec. — 16, Couvent de Lambton. — 18, Couvent de St-Georges. — 20, Couvent de St-Anselme.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ARCHEVÊCHÉ

MESSES DE « REQUIEM » AUX FÊTES DOUBLES

La *Semaine Religieuse* a publié dernièrement le texte d'un indult de la S. C. des Rites, en date du 8 novembre 1912, autorisant dans le diocèse la célébration des messes de « Requiem » aux fêtes doubles. Comme cet indult restreint les privilèges accordés par l'indult du 15 décembre 1833, qui avait été concédé à perpétuité, plusieurs curés ont demandé si l'indult nouveau abrogeait l'ancien.

On a consulté à Rome sur ce point. Il a été répondu que l'Ordinaire pouvait, s'il le jugeait bon, maintenir le premier indult.

En conséquence, et pour obtempérer aux désirs exprimés par MM. les curés, il est réglé que l'indult de 1833 reste en vigueur dans le diocèse, et que l'on continuera à user des privilèges qu'il accorde pour la célébration des messes de « Requiem », sans tenir compte des modifications apportées par l'indult de 1912, qui doit être considéré comme non avenu.

RÈGLEMENT POUR LE CARÊME

I

Aucun changement n'est apporté, cette année, dans le diocèse, au règlement ordinaire du carême. Voici donc à quoi sont tenus les fidèles qui veulent et peuvent se soumettre aux lois de l'Église touchant le jeûne et l'abstinence :

1° Tous les jours du carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation.

2° Tous les mercredis et vendredis, ainsi que le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint, sont des jours d'abstinence à tous les repas.

3° Les lundis, mardis et jeudis, de même que les samedis, sauf les deux mentionnés ci-dessus, il est permis de faire usage de viande au repas principal. Ces jours-là, les personnes non soumises à la loi du jeûne, ou légitimement dispensées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

4° Il est défendu, même le dimanche, à tous ceux qui profitent de l'Indult pour user d'aliments gras, de faire usage, au même repas, de viande et de poisson. Il n'y a d'exception que pour ceux qui souffrent d'infirmités incompatibles avec le jeûne prescrit par l'Église.

II

Pour compenser les faveurs que le Souverain Pontife leur accorde, en adoucissant la loi de l'Église, les fidèles devront faire une aumône proportionnée à leurs moyens. C'est pour cela qu'il a été recommandé de placer dans toutes les églises et chapelles un tronc spécialement destiné à recevoir ces aumônes du Carême. Messieurs les curés exhorteront leurs paroissiens à y déposer de généreuses offrandes qui seront employées au bénéfice de tant d'œuvres qui sollicitent protection. Ce sera pour les fidèles un moyen de réparer le mal que font commettre les folles dépenses du luxe et de l'ivrognerie.

Ces aumônes devront être transmises à Mgr H. Têtu, procureur de l'archevêché, dans la quinzaine de Pâques.

EXTRAIT

*d'une circulaire de S. E. le Cardinal Bégin à son clergé
en date du 2 février 1915.*

I

Grâce à notre éloignement du théâtre de l'affreuse guerre qui, depuis bientôt six mois, ensanglante et ruine la vieille Europe, et dont pourtant l'écho douloureux retentit chez nous et nous remplit de tristesse et d'alarmes, nous jouissons au Canada d'une tranquillité et d'une prospérité relatives.

Cette faveur inestimable, nous la devons avant tout à la miséricorde divine qui nous a préservés jusqu'ici, et continuera, nous l'espérons, à nous préserver de tout conflit à main armée avec le seul pays qui avoisine le nôtre, la florissante République Américaine.

Le traité de paix qui fut signé à Gand en Belgique, la veille de Noël 1814, mais ne put être communiqué à Washington que le 15 février suivant (1815), pour obtenir le surlendemain sa ratification définitive, mettait fin, comme vous le savez, à deux années d'hostilités, dont le Canada fut le principal théâtre, entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Nos compatriotes franco-canadiens, prêtant main forte aux troupes régulières, s'y étaient signalés par des faits d'armes glorieux, notamment la brillante victoire de Châteauguay.

Depuis cette date mémorable, il s'est écoulé tout un siècle, durant lequel, malgré des insurrections intestines dont nos pays respectifs ont été, de part et d'autre, les victimes et les témoins attristés, nous avons continuellement vécu en paix avec nos voisins. Ce n'est pas que, dans le cours de ce long siècle, les occasions de conflit, suscitées par l'opposition des intérêts et la délimitation de nos territoires, aient fait défaut. Mais, grâce à Dieu, et quoi qu'on doive penser de la répartition des compensations, on a toujours, pourvu que l'honneur fût sauf, préféré la conciliation à l'arbitrage des armes. Et, chose remarquable, cet heureux résultat n'est pas dû au militarisme ; ce ne sont ni les soldats ni les forteresses qui ont gardé notre frontière interminable de 3,840 milles qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique. L'ancien axiome latin : *Si vis pacem, para bellum*, trouve donc ici un salutaire démenti, car la paix dont nous allons célébrer le centenaire n'est pas ce qu'on est convenu d'appeler une « paix armée », paix trompeuse presque aussi ruineuse que l'état de guerre, qui en est le plus souvent, comme nous le voyons aujourd'hui, le fatal aboutissement.

Qu'est-ce donc qui nous a ainsi préservés des affres et des misères de la guerre ? C'est l'Esprit de Dieu qui inspire aux âmes de bonne volonté le respect du bien d'autrui, la déférence pour les droits réciproques, et cette commune charité qui doit animer les peuples qui jouissent des bienfaits de la civilisation chrétienne. Nous avons donc raison de chanter avec le Psalmiste : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam* (Ps. 126.)

C'est à ce Dieu tout-puissant qui tient dans ses mains les cœurs des hommes et les dirige, au gré de sa sagesse, vers les fins déterminées par sa volonté suprême ; c'est à lui que nous devons le tribut de notre louange et de notre reconnaissance.

Mais nous ne saurions nous borner à une démonstration tout extérieure et passagère. Le bienfait de la paix dont nous jouissons est tellement précieux qu'il mérite de notre part autre chose que l'expression d'une stérile reconnaissance.

Le Divin Rédempteur qui se glorifie du titre de Prince de la Paix, s'appelle aussi le Souverain Juge qui récompense les bons et punit les méchants. La guerre, voilà le plus terrible des fléaux dont il châtie les peuples prévaricateurs. Or, une nation comme telle n'ayant qu'une existence terrestre doit recevoir ici-bas, et non dans une autre vie qu'elle ne connaîtra pas, le prix de ses mérites ou le châtiment de sa perversité. Gardons-nous donc d'encourir la colère du juste Juge. Faisons notre examen de conscience et demandons-nous si, comme peuple, nous sommes fidèles à nos devoirs envers Dieu, envers l'Église et envers nos frères.

Et comme les fautes individuelles, en se multipliant, affectent et corrompent la société dont les hommes sont les éléments constitutifs, veillons à l'intégrité et à la sainteté de la famille, qui est la société primordiale, le germe de la nation. Que les devoirs réciproques des parents et des enfants y soient fidèlement observés ; que l'inviolabilité de l'union conjugale y soit religieusement respectée ; que le fléau de l'intempérance soit réprimé parmi nous, de crainte qu'il ne devienne un vice national qui nous entraîne à la dégénérescence et à la ruine. Que le repos du dimanche soit rigoureusement gardé, surtout par ceux qui disposent du travail des classes laborieuses. Comment, en effet, pourrions-nous attendre du Seigneur le bienfait d'une paix et d'une prospérité durables, si nous refusions au Souverain Maître l'hommage qui lui est dû ? Et surtout, que les saints noms de Dieu, de la Bienheureuse Vierge et des Saints soient toujours et en tout lieu l'objet de notre vénération ; car le plus sûr moyen d'attirer sur notre pays la vengeance divine c'est d'outrager par le blasphème, qui est une injure directe et personnelle, le nom de Dieu trois fois saint, de Marie, sa Mère, et des Serviteurs qu'il a honorés de la gloire du ciel.

Vous avez dû recevoir déjà une circulaire de l'ASSOCIATION CANADIENNE DU CENTENAIRE DE LA PAIX, énonçant le projet d'une célébration conjointe de cet anniversaire au Canada et aux États-Unis. Un précis des événements de caractère international qui auraient pu troubler la paix entre les deux pays vous renseignera suffisamment sur le point de vue historique de la question. Vous y lirez également les lettres d'adhésion des chefs de l'ordre ecclésiastique et civil des deux pays intéressés, et vous trouverez, dans ces documents, les raisons qui ont prévalu pour ne pas ajourner à une date ultérieure, la célébration du Centenaire de la Paix.

La date de cette célébration pour toutes les églises du Canada a été fixée au 14 février prochain, dimanche de la Quinquagésime.

Ce jour-là, dans toutes les églises paroissiales et chapelles de communautés religieuses, on chantera, à la suite de la messe, le *Te Deum* pour remercier Dieu des cent ans de paix qu'il a accordés à notre Canada.

IV

Un congrès national des prêtres-adorateurs se tiendra à Montréal dans le mois de juillet prochain. Notre Saint Père le Pape, Benoît XV, approuve ce pieux projet et vient d'adresser au Révérend Père Supérieur Général de la Congrégation du Très Saint Sacrement une lettre autographe de félicitations et d'encouragements pour le succès de ces assises Eucharistiques.

Les membres du clergé de Québec appartiennent déjà en grand nombre à la belle Association des Prêtres-Adorateurs ; je fais des vœux pour que ce nombre aille toujours croissant et pour que ce congrès donne un nouvel élan au zèle des pasteurs et par suite à la dévotion des fidèles envers la Sainte Eucharistie. La communion des enfants a déjà fait un très grand bien ; les parents s'occupent davantage de communiquer à ces chers petits, au sein de la famille, la connaissance des principales vérités de la religion et de les former à la piété, et ils sont portés, eux-mêmes, à s'approcher plus fréquemment de la Table Sainte. Vous avez pu apprécier les progrès spirituels qui résultent de la communion fréquente dans les communautés et les paroisses en général.

Dans une lettre au R. P. Supérieur des Pères du Saint Sacrement, j'ai déjà exprimé la joie que me causait la tenue du prochain congrès dont il a pris l'initiative. La Sainte Eucharistie étant la source de toute piété solide et l'aliment quotidien du prêtre, c'est en elle que les pasteurs doivent puiser les lumières et le zèle dont ils ont besoin pour faire la conquête des âmes et les diriger sûrement dans les voies de la sainteté. Or, dans ces réunions de fervents adorateurs, ils verront quels sont les meilleurs moyens à prendre pour rendre leur ministère vraiment efficace. Je vous engage donc à vous intéresser beaucoup à ce congrès et à vous y préparer par la prière fervente et la dévotion à Jésus-Hostie, et par une plus grande fidélité à remplir vos devoirs de pasteurs, surtout en ce qui concerne plus directement la Sainte Eucharistie.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA FRANCE PRIE

Il se fait, dans les pays neutres, depuis le commencement de la guerre, sous le couvert d'un appel à la conscience et dans l'unique but de gagner à l'Allemagne l'opinion catholique en ces pays, une propagande contre la France telle qu'on n'en a peut-être jamais vu et à laquelle aucun catholique de race française ne peut rester indifférent. Il va sans dire que cette propagande, souvent chèrement payée, fait partie du plan de guerre des Allemands et que, dans l'esprit de ceux qui l'ont préparée et qui la mènent, on ne doit pas se priver d'exploiter contre la

France catholique l'anticléricalisme, hélas ! trop bien connu, de son gouvernement. On comprend, tout de suite, que c'est en Italie surtout que les agents allemands s'efforcent de répandre la semence antifranaise, en ayant soin d'y mêler la graine des promesses teutoniques au sujet de la défense future des intérêts catholiques dans le monde. Même en Amérique, et aux États-Unis tout particulièrement, la campagne se poursuit en sous-main, très active ; et il est à peine besoin de dire que même en dehors du milieu allemand, elle trouve, chez certains ennemis de la langue française, dont le zèle, sur ce point, est connu depuis longtemps, et qui semblent prêts à trouver que les Turcs ont du bon depuis que ces derniers combattent contre la France, un terrain propice que vient engraisser encore la haine de l'Angleterre.

Dans tous ces milieux, très divers de composition, mais animés d'une même antipathie, on s'est entendu pour faire le silence sur les atrocités allemandes ; ou bien, quand on se trouve en présence de faits prouvés, on couvre tout cela du mot, devenu magique, d'« exagération » et l'on ne se fait pas faute de répéter à satiété qu'« après tout, c'est de la faute de la Belgique ».

Et c'est ainsi qu'on travaille, sans cesse, dans les pays neutres, pour le compte de l'Allemagne transformée soudain en champion du catholicisme, à soulever les esprits contre « cette misérable France ».

Or, pendant ce temps, — le monde entier le sait aujourd'hui, — la France prie. Elle prie sur le champ de bataille et dans les tranchées ; elle prie dans les ambulances et dans les hôpitaux ; elle prie dans les temples ; elle prie dans les foyers. Jamais, peut-être, dans toute sa glorieuse histoire, la France n'a tant et si bien prié.

Les témoignages, sur ce point, sont autorisés, précis, innombrables. Des cardinaux, des évêques, des prêtres, des généraux, des ambulanciers, des soldats, parmi lesquels bon nombre de convertis, tous témoins oculaires des manifestations merveilleuses de foi et de piété qui se produisent dans la France entière, ont dit, à maintes reprises, soit dans les journaux, soit dans des lettres rendues publiques, combien pieuse et ardente est, en ces jours de deuil et de misères, la supplication de la France.

« Jamais, déclarait récemment au *Gaulois* le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, la France n'eut d'armée plus croyante, plus religieuse qu'aujourd'hui. La guerre a profondément changé le moral du pays... Je ne crois pas qu'il soit un seul Français à l'heure actuelle qui ne croit pas, et c'est surtout dans l'armée que ce renouveau de la foi se manifeste avec une plus grande intensité. »

Le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, déclarait au représentant du même journal, le 26 novembre dernier : « L'immense mouvement de concorde et d'union que nous avons vu se produire depuis le commencement de la guerre, le relèvement spontané de l'esprit religieux auquel nous assistons, ne sont autre chose que l'épanouissement des sentiments les plus intimes de la nation française... L'âme de la France est remontée à la surface... La France d'aujourd'hui est la vraie France unie, vaillante, soulevée dans un même et magnifique élan, donnant généreusement le sang de ses enfants pour la défense de la sainte cause de la justice, du droit, de tout ce qui mène le monde vers plus de noblesse et plus de grandeur. »

Un officier supérieur écrit à un prêtre du diocèse de Saint-Flour : « Nombreux sont les prêtres qui se trouvent aux armées ; là comme ailleurs, ils rendent les plus grands services, non seulement au point de vue médical, mais aussi au point de vue religieux. Et ce sera un des bons côtés de cette guerre d'avoir ramené à la foi et à la pratique de la religion tant de gens qui l'avaient abandonnée ; nous en sommes frappés tous les jours. »

La *Semaine Religieuse* de Coutances publiait dernièrement la lettre d'un prêtre brancardier, où l'on pouvait lire ces constatations édifiantes : « La liste de nos meilleurs catholiques morts au champ d'honneur est vraiment longue, mais je crois que vous n'avez rien à craindre ; comme celle des martyrs, leur mort est une semence d'apôtres. Il s'en forme aujourd'hui sous l'action fécondante de l'Eucharistie. Je pousse ici tant que je puis les soldats à la communion fréquente et même quotidienne, quand possible ; je réusis auprès d'un bon nombre... Je ne puis par lettre — question de discrétion — citer une consécration au Sacré-Cœur faite par un de nos principaux généraux au début des

opérations militaires. Je vous conterai cela plus tard, ou, du moins, plus tard elle sera connue du public.»

Un prêtre-soldat du diocèse d'Aire écrit à la *Croix* de Paris : « Les soldats sont très heureux d'avoir des prêtres dans leurs rangs. Nous sommes témoins actuellement de sublimes spectacles. La jeunesse française met au grand jour ses trésors de foi et de piété. Tous les dimanches, nous avons messe militaire au camp, tandis qu'au loin gronde le canon. Les troupes sont groupées en masses compactes autour de l'autel de campagne et chantent avec vigueur le *Credo* et des cantiques... »

Un médecin-major, directeur d'un hôpital militaire, déclare que « tous les soldats qu'il a reçus, sans aucune exception, portent sur eux une médaille, et que nul d'entre eux n'oublie de la reprendre lorsqu'on le dépouille de son linge.»

M. l'abbé Bouillon, du diocèse de Séez, infirmier à Montdidier, écrivait à la *Croix*, en novembre dernier : « Les pauvres mourants qui nous arrivent du champ de bataille, après avoir passé par nos mains, s'en vont dans l'éternité, réconciliés avec le bon Dieu. Quant à ceux qui nous quittent pour la convalescence, c'est extrêmement consolant et réconfortant pour l'avenir de voir la confiance et l'abandon qu'ils témoignent à leur camarade prêtre. Devenus comme de grands enfants, par le malheur et la souffrance, ils sont si dociles à nos conseils et si accessibles à notre influence qu'ils sont un gage certain de résurrection de foi pour notre pays.»

Et c'est ainsi que dans toute l'armée française, tandis que, dans la plus humble comme dans la plus magnifique des églises de France, les non combattants se pressent, chaque jour, au pied des autels pour implorer la protection du Tout-Puissant. La France prie...

La France prie ; et tandis que, blessée, souffrante, elle trace encore une fois, dans l'histoire, « un long sillon de sang, de sueurs et de larmes », il nous semble entendre l'écho d'une voix auguste et vénérée, voix d'outre-tombe, qui dit au monde :

« Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims retournera à sa première vocation... Les fautes ne resteront pas impunies, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs, de tant de larmes ne périra jamais. Un jour

viendra, et nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, où elle entendra une voix qui lui répètera : « Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ? et, sur sa réponse : « Qui êtes-vous, Seigneur ? » la voix répliquera : « Je suis Jésus, que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même. » Et elle, frémissante et étonnée, dira : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Et lui : « Lève-toi et lave-toi des souillures qui t'ont défigurée : réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, fille première-née de l'Église, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant les peuples et devant les rois de la terre. »

Ne vous semble-t-il pas que la France s'apprête à répondre au prophétique appel de l'immortel et saint Pie X ?

ANTONIO HUOT, ptre.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Vêtue et profession. — Mardi, le 2 février, Monseigneur C.-A. Marois, P. A., Vicaire Général, assisté de M. l'abbé H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy et P. Poulin, vicaire à Sainte-Marie de Beauce, présidait une cérémonie de vêtue et de profession, dans la chapelle des Révérendes Sœurs du Bon Pasteur.

Ont revêtu le saint habit : Mlles J. Bouliane, de la Malbaie, en religion Sœur Marie de Sainte Joséphine ; A.-M. Caron, du Cap-Saint-Ignace, Sœur Marie de Saint André ; P. Michaud, de Saint-Michel de Bellechasse, Sœur Marie-Bernard ; B. Goulet, de Saint-Roch de Québec, Sœur Marie de Sainte Cécile ; P. Poulin, de Beauceville, Sœur Marie de Saint Pierre de Rome ; A. Arcand, de Champlain, Sœur Marie de Saint Jean de Matha ; A. Donovan, de Saint-Georges de Beauce, Sœur Marie de Saint Wilfrid, novices choristes.

Ont prononcé leurs vœux : Mlles M.-B. Bouchard, de Sainte-Anne des Monts, en religion Sœur Marie de Saint Didace ; M. Alma Blais, de Sainte-Foy, Sœur Marie de Joseph Henri ; C. Lamontagne, de Saint-Bernard, Sœur Marie de Saint Achille ; A. Langlois, de Saint-Jean-Baptiste de Québec, Sœur Marie de Lourdes ; Eva Routhier, de Sainte-Foy, Sœur Marie Arthur ; M.-L. Bouffard, de Sainte-Hénédine, Sœur Marie de Saint Célestin ; L. Hudon, du Lac Noir, Sœur Marie de Sainte Thérèse du

Sacré-Cœur, choristes ; D. Veilleux, de Saint-Georges de Beauce, Sœur Saint Pierre Canisius, converse.

Assistaient au chœur : Messieurs les abbés H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy ; P. Poulin, vicaire à Sainte-Marie de Beauce ; L.-A. Garon, aumônier ; J. Gagnon, curé de Saint-Gervais ; J.-A. Poulin, aumônier de l'Hospice Saint-Charles et le Révérend Frère Rodolphus.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. A.-M. Daignault, jésuite.

Chez les Jésuites. — Dimanche matin, dans la chapelle des Révérends Pères Jésuites, les Congréganistes de la Haute-Ville célébraient brillamment leur fête patronale, la Purification de la Sainte Vierge.

Il y eut messe solennelle chantée par Mgr Amédée Gosselin, supérieur du Séminaire, assisté de MM. les abbés H. Nicole et Alph. Morel, du Séminaire. Son Éminence le cardinal Bégin assistait au trône, accompagné de MM. les abbés L. Lindsay, de l'archevêché et Ls Garon, aumônier du Bon Pasteur.

S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et S. G. Mgr O. E. Mathieu, évêque de Régina occupaient des places au chœur, ainsi que les Révérends Pères S. Loiseau, supérieur, Grail, Désy et Daignault, de la résidence de Québec.

S. G. Mgr Roy a prononcé le sermon de circonstance et y a parlé des trois principaux dangers qui menacent l'Église : la mauvaise presse, la profanation du dimanche et l'intempérance.

A Notre-Dame du Chemin. — Une magnifique cérémonie religieuse s'est déroulée, dimanche après-midi, à l'église de Notre-Dame du Chemin, à l'occasion de l'accomplissement d'une promesse faite à Rome par les pèlerins du premier pèlerinage canadien à Lourdes et Rome d'offrir un ex-voto commémoratif à la Sainte Vierge si elle les ramenait heureusement dans leur patrie.

Après le sermon prononcé par M. l'abbé Camille Roy, S. G. Mgr P.-E. Roy, chapelain de ce pèlerinage bénit solennellement cet ex-voto.

Assistaient à cette cérémonie : Mgr Th.-G. Rouleau, de l'École Normale ; MM. les abbés C.-A. Collet, U. Brunet, J.-B. Dérome et J.-Albert Lemay ; les Révérends Pères J. Lalande, curé de la paroisse ; Waddell et Artus, vicaires ; le R. P. Couët, dominicain.

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel auquel présidait S. G. Mgr Roy, assisté de MM. les abbés U. Brunet et J.-A. Lemay.

A Beauport. — Une belle manifestation de tempérance avait lieu, dimanche soir, à Beauport, sous les auspices de la Ligue Antialcoolique de Québec. L'honorable Thomas Chapais, s'est appliqué à démontrer les ravages des liqueurs enivrantes chez

l'individu, dans la famille et la société ainsi qu'au point de vue économique ; Sir F.-X. Lemieux a traité la même question au point de vue moral et S. G. Mgr Roy, a dit pourquoi il fallait combattre non seulement l'abus, mais aussi l'usage des liqueurs alcooliques.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — M. l'abbé Louis-Mélosipe Taillon, V. F., curé de Saint-Michel de Napierville, est décédé, ces jours derniers, à l'âge de 73 ans.

Né à Terrebonne, le 18 mai 1842, il fit ses études à l'ancien collège classique de Terrebonne et au Grand Séminaire de Montréal. Le 17 décembre 1864, il recevait l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Larocque. Il fut successivement vicaire à Varennes, (1864-70) ; desservant à Sainte-Philomène de Châteauguay, (1870) ; préfet des études au collège commercial de Terrebonne, (1870-71) ; desservant à Saint-Augustin des Deux-Montagnes, (1871-71) ; premier curé de Sainte-Monique des Deux-Montagnes, (1871-72) ; curé du Saint-Enfant Jésus de Montréal, (1875-1878), et curé de Saint-Michel de Napierville depuis 1878. Il fut donc à la tête de cette paroisse pendant trente-six ans. En 1900, il avait été nommé vicaire forain.

Il y a quelques mois à peine le vénérable défunt fêta ses noces d'or sacerdotales.

Il était le frère de l'honorable L.-O. Taillon, ancien premier ministre de la Province de Québec.

— M. l'abbé Henri Longpré, autrefois aumônier des Frères de l'Instruction Chrétienne à Laprairie, vient d'être nommé curé de Saint-André d'Argenteuil en remplacement de M. l'abbé Roux, nommé curé de Saint-Eusèbe de Montréal. M. l'abbé Ernest Bernier sera dorénavant l'aumônier des Frères à Laprairie.

Saint-Jean, N.-B. — S. G. Mgr LeBlanc a nommé M. l'abbé J. J. Walsh, vicaire général du diocèse de Saint-Jean, pour remplacer Mgr Chapman décédé il n'y a pas longtemps.

Le nouveau vicaire général a toujours exercé son ministère à Saint-Jean depuis son ordination. Il s'y est acquis la réputation de pasteur zélé, de prédicateur éminent et d'administrateur prudent. Dans le poste que vient de lui confier S. G. Mgr LeBlanc, il représentera l'élément de langue anglaise, comme Mgr J. Hébert y représente l'élément acadien.

Prince-Albert. — S. G. Mgr A. Pascal est parti pour un voyage de plusieurs semaines sur les côtes du Pacifique. Il va refaire sa santé ébranlée par ses nombreux travaux et compromise par les rigueurs de l'hiver.

Le Rév. P. Auclair, O. M. I., directeur et rédacteur en chef du *Patriote de l'Ouest* accompagne Sa Grandeur.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA PRIÈRE, ŒUVRE APOSTOLIQUE PAR EXCELLENCE

« Il faut prier », dit-on ; mais, en fait, on trouve bien des gens qui ne voient dans la prière que la satisfaction d'un besoin de l'âme, consciente de sa faiblesse.

Nous-mêmes, nous méconnaissons souvent, dans une large mesure, sa divine puissance, son universelle influence. Ne pensons-nous pas facilement que si prier est très beau, agir vaut mieux ? C'était l'avis d'un brave homme qui disait, en parlant d'une communauté : « Ces gens-là, à quoi ça sert-il ? ça ne fait que prier ! »

D'autre part, venons-nous à parler de quelqu'un qu'on est convenu d'appeler un homme d'œuvres ; nous disons : Voilà un apôtre ; au moins, celui-là, il se remue et il pense aux autres !

Et alors, nous voulons peut-être, nous aussi, aller au peuple, soulever les masses.

Certes, il est bon que, parfois, il y ait de grandes manifestations religieuses ; mais ce n'est pas par cela que nous faisons comprendre aux chrétiens qu'il faut vivre en état de grâce... non pas une journée, mais toujours. Nous aurons beau remuer les âmes, nous n'aurons guère rien fait, si par le jeûne et la prière, nous n'avons pas attiré sur elles de puissantes grâces de conversion.

— « C'est là, une vérité de la Palisse, dira quelqu'un. Tous savent bien que ce n'est pas avec du naturel qu'on fait du surnaturel. Tous admettent la règle posée par le Sauveur : « Il faut toujours prier et ne jamais cesser »... « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. »

— Oui, nous admettons bien tout cela en théorie, mais quand il s'agit de la pratique, c'est une autre chose.

Et pourtant, qu'il s'agisse de la conversion des pécheurs, de l'avancement des bons, de la consommation des saints : la prière et la pénitence sont des moyens nécessaires, fondamentaux, sans lesquels tous les autres moyens sont tout à fait inutiles.

Un jour, montrant la moisson jaunissante, le Seigneur, s'adressant à ses apôtres, leur dit : « Les blés sont mûrs et jaunissent au loin, la moisson attend les moissonneurs... » Puisque la moisson est grande et qu'elle attend les moissonneurs, il semblerait humainement raisonnable de se mettre au travail sans retard, avant que l'orage ne vienne... Tout autre est la conclusion divine : « Priez, dit-il, priez donc le maître de la moisson afin qu'il envoie ses ouvriers ». Il y a beaucoup à faire, donc...

il faut beaucoup prier : tel est le raisonnement de Dieu. Prier, voilà ce que Jésus nous demande avant tout le reste.

L'histoire de l'Église nous rapporte que certains novateurs affirmèrent jadis que l'homme pouvait, par ses propres efforts, mériter la grâce, c'est-à-dire se sauver. L'Église condamna cette hérésie, appelée pélagianisme. Mais, comme toujours en pareil cas, il resta parmi ceux qui se soumirent, un reliquat d'erreur, qui porta le nom de semi-pélagianisme. C'était l'erreur de ceux qui donnaient encore une puissance exagérée aux efforts de l'homme.

Prenons garde qu'il ne reste en nous un vieux levain, un reste de l'influence néfaste de cette erreur, si nous faisons nôtre ce principe, ou quelqu'autre semblable : « un sermon d'une demi-heure fait plus qu'une semaine de prière ; un homme qui prie ne fait rien. » Nous avons coutume d'exagérer — et de beaucoup — les exercices de la vie active, en négligeant, et parfois en méprisant tout à fait, les exercices de la vie contemplative.

Sans doute, nous ne disons pas qu'il faille nous croiser les bras, abandonner toutes nos œuvres et nous réfugier, tranquilles, dans la seule prière. Nous disons seulement que la prière à laquelle il faut joindre la pénitence — qui demande toujours un effort et qui est en quelque sorte la prière du corps, — doit être regardée comme une œuvre éminemment apostolique. Sans elle, les exercices de l'apostolat le plus dévorant n'ont aucune efficacité ou n'ont qu'un simple effet de surface : succès apparent et qui réserve bien des mécomptes. La prière doit donc préparer l'envoi des ouvriers. Si la prière ne précède pas, les ouvriers ne viendront pas ; si la prière n'accompagne pas, les ouvriers ne feront rien. Si la prière ne fait pas arriver les ouvriers, si elle ne féconde pas leur travail, le but à atteindre n'est pas atteint.

Si la prière et la pénitence chez le laïque, donnent à sa vie un rayonnement, une puissance sacrée, que dirons-nous de la prière chez le prêtre ? Elle est sa grande force. Nous nous plaignons des difficultés du ministère, du grand nombre d'âmes qui se perdent ; nous nous plaignons de ce que, chaque jour, le peuple s'éloigne de l'influence du prêtre. Pour enrayer le mal, nous avons créé des œuvres sans nombre, nous avons fait des cérémonies solennelles... et le peuple ne s'améliore guère, les hommes n'ont renoncé ni à un pique-nique, ni à une représentation de théâtre. Nous ne savons plus que faire. Avons-nous prié, avons-nous jeûné, nous sommes-nous donné la discipline, comme disait le curé d'Ars ? Non. Eh ! bien, nous n'avons pas fait ce qui importe avant tout. Nous avons compté trop exclusivement sur le travail humain.

Cette teinte de semi-pélagianisme inconscient, comme facilement elle pénètre nos œuvres, notre action apostolique ! Si nous avons fait un sermon fleuri de belles phrases, et si on nous

a bien écoutés, nous sommes contents ; nous ne nous inquiétons guère de savoir si Dieu est content de nous, si les âmes sont converties. D'ailleurs, avons-nous demandé à Dieu, dans de longues méditations, dans les veilles pieuses et prolongées de bénir nos paroles et de leur donner l'efficacité de sa grâce ? C'est un programme de sainteté que nous traçons ! pourquoi pas ?

Quand nous faisons des œuvres, ne sommes-nous pas trop souvent hypnotisés par la question du nombre et du coup-d'œil ? ne sacrifions-nous pas la qualité à la quantité, abaissant toujours davantage le niveau de la perfection chrétienne ?

Une âme vraiment sainte, fervente, dévouée, ayant du renoncement et de l'esprit de sacrifice, vaut plus et fait plus de bien dans l'œuvre de Dieu que cinq cents âmes quelconques, veules, qui n'ont peu ou point de vie chrétienne. Suivant l'expression d'un prêtre de vieille trempe : « Ce n'est ni avec des vues animées ni avec de la trompette qu'on sauve les âmes, qu'on fait des saints ; il y faut la prière et la pénitence, et encore la prière et la pénitence. »

« Sainte Thérèse a plus fait dans son cloître par la prière que saint François-Xavier par ses courses apostoliques. » — « Elle lutte contre l'erreur par cette toute-puissance de la prière, qui participe à la Toute-Puissance même de Dieu ». (Bollandistes) — « Il faut prier beaucoup vu notre insuffisance... Mon Sauveur, tout ne servira de rien si vous n'y mettez la main. Il faut que ce soit votre grâce qui opère tout en nous, et qui nous donne cet esprit sans lequel nous ne pouvons rien ». (Saint Vincent de Paul)

Tous les admirables convertisseurs d'âmes, les Vincent Ferrer, François Régis, Léonard de Port Maurice, Alphonse de Liguori ont été des hommes de *grande et longue* oraison. Imitons-les, suivant la mesure de la grâce qui nous sera communiquée, et nous serons de vrais apôtres, féconds en *œuvres durables* de salut. (R. P. de Maumigny, S. J. Prat. de l'Or. mentale).

Nous en avons dit assez pour attirer l'attention de quelques-uns sur ce point de première importance.

La prière est encore, après tout, le meilleur instrument pour convertir les âmes. L'influence apostolique d'un homme de prière vaut plus que les efforts personnels faits sans prière par tous les hommes ensemble.

Lors de la première journée des œuvres d'Action Sociale Catholique, tenue à Québec en 1913, un vœu très important, probablement le plus important, fut adopté. Il recommandait la prière pour toutes les œuvres sociales et spécialement pour les œuvres de presse catholique. On y préconisait même l'organisation d'une croisade de prières pour les œuvres et pour le peuple, analogue, pour le fond, à la Ligue de l'« Ave Maria » organisée en France par l'œuvre de la Bonne Presse. Ce vœu, nous le

savons, a trouvé déjà sa constante réalisation dans nos bonnes communautés religieuses qui prient tous les jours à l'intention indiquée. On pourra le faire pratiquer davantage encore par toutes les âmes ferventes, par tous les catholiques sérieux, en leur rappelant cette parole d'un saint prêtre, homme d'œuvres : Prions beaucoup et nous soulèverons par la prière les masses corrompues par le souffle de l'industrie ; prions ardemment et nous réchaufferons ces milliers d'âmes engourdies dans l'indifférence et tout absorbées dans les préoccupations de la terre. Nos œuvres sont de futiles jeux d'enfants, sans proportion avec leur fin, si la prière ne les seconde et n'agrandit leur action. Notre seule force est là, avec notre paix aussi, et l'unique douceur de notre vie.

A. M.

FAITS ET ŒUVRES

ŒUVRE UTILE ENTRE TOUTES

Selon la coutume établie depuis l'origine de leur institution, les directrices et les consœurs de l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille se réunissaient, en janvier, au presbytère de la Haute-Ville, à l'occasion de leur assemblée annuelle.

A cette séance, toujours présidée par Monsieur le Curé de Québec, président et bienfaiteur insigne de l'Œuvre, Lady Jetté a été maintenue au poste de présidente d'honneur, et Madame Némèse Garneau, à celui de présidente active, puis la secrétaire lut le rapport de l'année qui vient de finir.

De janvier 1914 à janvier 1915, l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille a accueilli et placé 900 jeunes filles, comme servantes. Elle a servi 4,131 repas, à 10 centins chacun, et pour la seule satisfaction de faire le bien, elle en a donné 400 autres à des personnes incapables de solder ce léger écot.

Les hospitalités de nuit ont atteint le chiffre de 1,224, tandis que 100 malades ont aussi trouvé à cette maison accueillante et si facile d'accès, un abri et un appui vraiment appréciables.

40 jeunes émigrées s'y sont encore succédé.

Quant aux retraites fermées pour jeunes filles, que l'établissement favorise et dont les avantages ne se comptent plus, elles furent au nombre de 40.

Si l'on ajoute à ces initiatives, nées du désintéressement le plus complet et du zèle le plus ardent, l'ouvrier qui réunit, chaque lundi, une trentaine d'âmes dévouées, et à l'aide duquel 60 familles indigentes sont secourues annuellement, on croira facilement à l'utilité d'une institution qui fait peu de bruit, mais beaucoup de besogne.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31 décembre 1914 - - - - - \$584,188.43

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,223	30,910	170,670.80
1912	294	19,376	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau, Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Coulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

F. S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

**EDITION NOUVELLE ET
DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire **Mame**, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

**LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE**

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

**LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL**

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

**Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.**

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

**Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée
scolaire, etc., etc.**

Catalogue illustré adressé sur demande



La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DÉCORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beaufort, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — A. ELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES & BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J. A. T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 301 rue St-Valler.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles